



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 23 janvier 2025 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, jeudi 23 janvier 2025 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 11 décembre 2024
- II - Echanges sur la situation de l'accueil des migrants-réfugiés
- III- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Aide exceptionnelle en faveur du département de Mayotte
 - 2. Communiqué INSEE, sur l'état de la population référence applicable au 1^{er} janvier 2025
 - 3. Budget communal M57 – fongibilité des crédits
 - 4. Suite à observations, re-présentation de délibérations du 24 octobre 2025
- IV - AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS - TRAVAUX
 - 1. Projet salle d'accueil-périscolaire
 - 2. Projet HABITAT25 de restauration/Aménagement de la maison 2 rue du Château.
- V - AFFAIRES SCOLAIRES - PERI et EXTRASCOLAIRES
 - 1. Attribution des crédits scolaires 2024 - 2025.
 - 2. Attribution d'une subvention pour classes de découverte
- VI - AFFAIRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - 1. Rapport d'étape sur le dossier renaturation – végétalisation de la cour d'école
 - 2. Projet photovoltaïque : nouvelles hypothèses suite à avis de l'ABF
- VII – AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. Croix patrimoniale de MORRE : participation de la commune
 - 2. Coût définitif des transferts de charges 2024 - Évaluation prévisionnelle des transferts de charges 2025

RAPPORTS D'INFORMATION

- I. Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
 - ✓ En urbanisme – droits des sols.
 - ✓ Etat des renonciations au Droit de Prémption Urbain.
 - ✓ Générales

RAPPORTS D'INFORMATION

- II. Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- ✓ En urbanisme – droits des sols.
 - ✓ Etat des renonciations au Droit de Prémption Urbain.
 - ✓ Générales.

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : jeudi 27 février 2025

Sont présents : Pierre CONTOZ, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Christine MOLLIER, Catherine PARDONNET à partir du point V – 4, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, , Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Gaëlle AUFFRET a donné procuration à Christine MOLLIER
Cyril DELITOT a donné procuration à Vincent GIRARD
Eric MERAT a donné procuration à Marie-Louise LAITHIER
Catherine PARDONNET a donné procuration à Laurent JEUNET jusqu'au point V - 3
Hervé TOURNOUX a donné procuration à Pierre CONTOZ
Géraldine VALLOT VUITTON a donné procuration à Corinne PETER

Absents : Guillaume BLANDIN, Stéphanie BOITEUX, Nadine MAUGEY

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Jacques TONNERRE, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté, sont ajoutées, en rapports d'information :

Affaires d'INTERCOMMUNALITE : III - 1 – Evolution des tarifs de l'aide aux communes
III - 2 - Enquête publique PLAN DE MOBILITE de GBM

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 décembre 2024

Sans modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS

En l'absence de Catherine PARDONNET, excusée, le Maire expose l'hypothèse de création d'une association solidaire qui permettrait d'assurer le volet juridique de l'aide délivrée actuellement aux migrants, mais qui pourrait être étendue à toute personne qui en aurait besoin.

Pour information du conseil municipal.

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Solidarité avec le département de Mayotte.** Le Maire rappelle qu'à chaque catastrophe naturelle ou humaine, la commune a toujours accordé une subvention à une association d'aide. La municipalité a suggéré d'apporter une aide de 1 650 € à la Fondation de France, 1€ / habitant. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Population légale au 1^{er} janvier 2025.** L'INSEE a communiqué les derniers chiffres :

- Population municipale : 1 608
- Population comptée à part : 46
- Population totale : 1 654 habitants (contre 1 632 en 2024)

Pour information du conseil municipal.

◇ **Budget communal – fongibilité des crédits.** Depuis le passage à la nomenclature M57, le principe de fongibilité des crédits budgétaires est reconnu dans la limite de 7.5% des dépenses réelle de chaque section. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Observation de la Préfecture sur les délibérations du conseil municipal du 24 octobre 2024.** Afin d'être en conformité avec la réglementation quant au délai de convocation au conseil municipal, et afin d'éviter qu'elles ne soient invalidées, la Préfecture souhaite que toutes les délibérations prises lors de cette séance soit redélibérées à cette séance. **Adopté à l'unanimité, sans aucune modification des contenus initiaux.**

AFFAIRES D'URBANISME - DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ **Projet salle d'accueil-bâtiment périscolaire.** Le Maire et Vincent GIRARD, Adjoint, font le point de ce dossier.

- Le permis de construire est déposé
- La demande de subvention DETR est déposée
- L'avenant au contrat de MO a été notifié sur la plateforme de GBM
- Les études complémentaires se poursuivent (perméabilisation, réseau de chaleur, études de sols)

Une réunion publique de présentation du projet sera organisée après délivrance du permis de construire.

Pour information du conseil municipal.

◇ **Projet HABITAT25, restauration-aménagement de la maison du 2 rue du Château.** Le Maire rappelle le projet présenté qui comprend 7 logements sociaux, 1 gîte dans la partie patrimoniale du Thuyé et 1 espace caveau-ancienne forge.

HABITAT25 sollicite la commune pour une participation financière sur les 7 logements sociaux. La commune se portant acquéreuse du gîte et du caveau-forge pour un montant de 282 567 €.

Lors du débat, l'accent est mis sur l'intérêt de cette restauration (nécessité de créer des logements sociaux, attribution de préférence aux villageois, densification du centre village, sauvegarde du patrimoine,). Sur la question d'un élu concernant l'état de livraison de la partie gîte et caveau, le Maire indique que cette partie serait livrée hors d'eau, hors d'air par HABITAT25

Le Maire met au vote deux questions :

- **Faire part à HABITAT25, d'une aide envisageable de 20 000 € par logement social, selon un échéancier à négocier ? contre : 0 voix – abstention : 0 voix – adopté à l'unanimité.**
- **Confirmer l'intérêt de cette acquisition - contre : 0 voix – abstention : 0 voix – adopté à l'unanimité, sachant que la notion d'état brut et la création d'une copropriété restent en discussion.**
- **La création de 9 places de stationnement est envisagée par projet commune / GBM**

Sachant aussi que des négociations sont encore à mener sur la citerne, le jardin

AFFAIRES SCOLAIRES - PERISCOLAIRES

◇ **Attribution des crédits scolaires 2024 / 2025.** Comme tous les ans, Corinne PETER, Adjointe présente les crédits affectés aux activités scolaires et à la coopérative, selon une clé de répartition comprenant à la fois, le nombre d'élève et l'augmentation du coût de la consommation.

- Coopérative scolaire : 4 369 € seront inscrits au BP 2025
- Crédits de fonctionnement : 9 549 €

Adopté à l'unanimité.

◇ **Attribution d'une subvention pour classe de découverte.** Corinne PETER, Adjointe présente le projet de classe de découverte des 28 élèves de maternelle, les 14 et 15 mai au centre de vacances du Barbox. Le coût du séjour est de 4 352 € - le transport s'élève à 685 €.

Après débat, le conseil municipal unanime décide de prendre en charge le coût du transport, soit 685 €.

AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

◇ **Renaturation – végétalisation cour d'école – square des nounous – accès PMR à l'école, point d'étape.** Vincent GIRARD, Adjoint, fait le point de ce dossier, qui est en situation d'attente. Une nouvelle réunion avec le groupe de travail est programmée et une négociation avec le maître d'œuvre est à engager. Le projet a été chiffré. Il n'y a pas de réponse du Département quant à la demande de subvention. **Pour information du conseil municipal.**

◇ **Projet photovoltaïque : nouvelles hypothèses sur à l'avis de l'ABF.** Vincent GIRARD, Adjoint expose le refus de l'ABF quant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le talus de l'école, rue des Vignerons. Une autre solution serait envisagée sur la toiture sud des ateliers municipaux.

Pour information du conseil municipal.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

◇ **GBM : validation des charges transférées en 2023 (CLECT).** Le Maire fait part des rapports de la Commission des Charges Transférées (CLECT). Pour la commune, les montants définitifs 2024 et les montants prévisionnels 2025 sont identiques, à savoir :

- en fonctionnement : 28 822,66 €
- en investissement : 68 541,34 €

Adopté à l'unanimité.

◇ **Croix patrimoniale de Morre : participation de la commune.** Jacques TONNERRE, Adjoint, rappelle que la nouvelle croix de mission sur la commune de Morre, mais aussi vue de la Falaise, a été installée en juillet 2024. Il précise aussi que la commune de Montfaucon s'était engagée à hauteur de 50% du reste à charge. La commune de Morre a présenté le budget de l'opération :

- dépenses : 10 733.89 €
- recettes : 1 919 € dont 1 000 € de l'association Eglise de Montfaucon
- reste à charge 8 814.89 € repart ainsi : Montfaucon 4 407.44 € - Morre : 4 407.45 €

Adopté à l'unanimité.

RAPPORTS D'INFORMATION

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Le Maire présente :

Déclarations préalables délivrées à : néant

Permis de construire accordé : SCI Famille GROS, chemin des Granges, création de 4 logements dans bâtiment existant

Déclarations d'intention d'aliéner : Le Maire expose les renoncations au droit de préemption urbain pour :

- Un appartement dans une copropriété, sur terrain de 3 859 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard
- Une maison, sur terrain de 808 m², en zone AU1M2, rue de Rochefort

I – 1 / B – GENERALES :

Décision n°1/2025 : prise en charge des frais de formation BAFA pour un agent (470 €)

II – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

1 – GBM : EVOLUTION DES TARIFS DE L'AIDE AUX COMMUNES. Le Maire présente l'évolution des tarifs de la convention aide aux communes à compter du 1^{er} janvier 2025 selon l'indice de la consommation (+ 1.3%)

- Forfait d'adhésion au dispositif d'aide aux communes :
 - Niveau 2A : **0,38 €**
 - Niveau 2B : **3,32 €**
 - Plafonds : **7 140 €** pour les communes de – de 4 000 hab et **9 538 €** pour les communes entre 4 000 et 10 000 hab.
- Niveau 3 : mise à disposition d'agents, sur devis :
 - Missions de catégorie A : **258 €** (1/2 journée)
 - Missions de catégorie B : **188 €** (1/2 journée)
 - Missions de catégorie C : **152 €** (1/2 journée)
- Service de remplacement des secrétaires de mairie : **33 € /h**

Pour information du conseil municipal.

2 – GBM : enquête publique Plan de Mobilité

Le Maire expose que le nouveau Plan de Mobilité de GBM est mis à l'enquête publique du **lundi 10 février au vendredi 14 mars 2025**. L'affichage de l'avis a été effectué, le communiqué dans Montfaucon Infos de Février est rédigé. L'avis comprenant les modalités est à disposition de la population, au secrétariat de mairie. **Pour information du conseil municipal**

Le débat s'ouvre sur la liaison cyclable Montfaucon / Gennes, par le bois des Jonquilles, qui serait empruntée par les jeunes se rendant au stade de foot. Liaison qui est plus sécurisante que la RD. Il est proposé de rencontrer le maire de Gennes pour envisager cette liaison qui emprunterait des terrains privés. La révision du PLU de ces deux communes est peut-être l'occasion d'instaurer des servitudes sur ces terrains. Le conseil souhaite nouveaux contacts avec le maire de Gennes.

AGENDA : Prochain conseil municipal envisagé le **jeudi 27 février 2025**

MANIFESTATIONS :

- Ce jeudi, au Musée de Nancray, soirée présentation programmation Ebulli'son 2025
- Le 1^{er} février, soirée des bénévoles Ebulli'son
- Le 8 février, Choucroute sur inscription du FCMMGV

A 21h30, le Président lève la séance.

Jacques TONNERRE
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Président de séance